



// FAMILLE DE MÉTIERS

ECRITURE ET CONCEPTION DE
PROJETS AUDIOVISUELS

ASSISTANT RÉALISATEUR ANIMATION

Métier de référence >
Assistant·e à la
réalisation

Fiche ROME

L1304 Réalisation
cinématographique et
audiovisuelle

Formations de référence et accès à l'emploi

L'Ecole des métiers du cinéma d'animation (EMCA) offre une formation sur 3 ans d'Assistant·e réalisateur·rice de cinéma d'animation. Il est également possible de suivre une formation d'assistant·e réalisateur·rice plus généraliste (cinéma live, théâtre...) et de se spécialiser ensuite dans le cinéma d'animation.

Le métier peut aussi être exercé après une formation généraliste en animation 3D ou 2D, puis une réorientation en tant

L'assistant·e réalisateur·rice a une importante responsabilité artistique et technique, il·elle encadre les équipes de fabrication depuis la conception jusqu'à la post-production. Il·elle respecte le planning et le budget et aide à réaliser le film d'animation tout au long du projet.

Description du métier

(Premier·ère assistant·e)

En préproduction (2D, 3D ou volume) l'assistant·e réalisateur·rice supervise la conception de la charte graphique, le découpage cinématographique, la mise en place des plans en 2D ou en 3D. Il·elle coordonne et valide chaque étape, de préparation à la mise en production, en apportant des solutions appropriées.

En production (2D, 3D ou volume), il·elle supervise les équipes et la fabrication du film à chaque étape. Il·elle assiste le·la réalisateur·rice et conseille et coordonne le travail de l'ensemble des graphistes en charge de la fabrication : décorateur·rice, animateur·rice, graphiste et responsable des effets spéciaux.

En lien avec la production, il·elle coordonne les équipes, supervise, organise et planifie la fabrication sur différents sites. Il·elle valide ou retourne les plans à chaque étape, s'assure de l'homogénéité du travail rendu, et rencontre ou conseille les responsables de sites ou les superviseurs·euses sur place. Il·elle apporte des solutions techniques et artistiques, et rend des rapports réguliers au·à la réalisateur·rice et au·à la producteur·rice

qu'assistant·e réalisateur·rice, après quelques années d'expérience.

Le métier d'assistant·e réalisateur·rice est à la fois très technique et très créatif, il faut pouvoir connaître l'ensemble de la chaîne de production

pour juger de la qualité du travail de chacun et des possibilités d'amélioration. Il faut donc une forte expertise. Il est donc très rare de débiter dans le milieu en tant qu'assistant·e réalisateur·rice. Certains studios organisent une mobilité interne en proposant le poste à des profils expérimentés, à la fois techniques et artistiques tel le layout ou le storyboard.

Compétences

Compétences spécifiques

- Communiquer la vision du film, valoriser les choix artistiques de la réalisation
- Déterminer les séquences à mettre en valeur, repérer des incohérences
- Maîtriser le fonctionnement de la chaîne de fabrication d'un film d'animation
- Choisir une mise en scène et un design de personnages adaptés aux intentions de la réalisation
- Nommer et décrire les métiers de la fabrication d'un film d'animation et leurs interactions avec son métier
- Capturer et guider les talents, identifier les savoir-faire des graphistes
- Déterminer le cadre, les mouvements de caméra et les rythmes pertinents pour chaque plan
- Trouver des compromis entre objectifs artistiques, impératifs techniques et contraintes budgétaires
- Développer une culture du cinéma d'animation
- S'adapter à différents univers et projets artistiques

Compétences transverses

- Conduire des projets impliquant plusieurs acteurs et la gestion des priorités
- Animer et coordonner une équipe
- Travailler de manière rigoureuse et méthodique
- Argumenter ses choix et ses propositions au sein d'une équipe
- Trouver des solutions de contournement dans la résolution de problèmes
- Alimenter un outil de suivi de projet
- Respecter les procédures et les exigences d'un studio ou d'une production en particulier
- Avoir de bonnes aptitudes à la communication (auprès des collaborateurs ou des supérieurs hiérarchiques)
- Évaluer la faisabilité technique et budgétaire d'un projet

Conditions d'exercice

L'assistant·e réalisateur·rice est, relativement aux autres professionnels du secteur de l'animation, plus souvent sous contrat de travail de droit commun (CDI/CDD). Il·elle exerce au sein des studios d'animation, particulièrement de plus de 50 salariés.

Le métier comporte des responsabilités importantes et nécessite implication et disponibilité, étant donné qu'il·elle suit toutes les étapes d'un projet et supervise le travail de nombreux intervenants

Relations professionnelles

L'assistant·e réalisateur·rice est naturellement en collaboration directe avec le·la réalisateur·rice. Dans le cas d'une grosse production, l'assistant·e réalisateur·rice anime et coordonne une équipe.

Il·elle a également un regard sur l'ensemble des graphistes qui travaillent sur le projet. Il·elle est particulièrement en lien avec les postes d'encadrement (lead et supervision).

Il·elle est aussi en relation avec les chargé·e·s de production, soit en interne (dans le cas de studio de production) soit en externe (dans le cas de studio prestataire).

Évolutions du métier

L'évolution « verticale » du métier d'assistant·e réalisateur·rice est celle de devenir réalisateur·rice. Cependant les compétences à la fois techniques et artistiques requises, permettent aussi aux professionnels de changer de métiers au sein de la production de film d'animation. Le métier a tendance à se complexifier avec les nombreuses avancées technologiques qui affectent les logiciels. L'assistant·e réalisateur·rice doit être capable de comprendre l'ensemble du processus.

Positionnement catégoriel

Assistant·e réalisateur·rice se situe dans la catégorie II selon la Convention collective nationale de la production de films d'animation du 6 juillet 2004.